DEPARTEMENT
DES LANDES

DELIBERATION DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES GRANDS LACS

Délibération n° 2024-046
Ouverture de crédits au budget général 2024

Nbre de Conseillers en exercice : 34
Nbre de présents : 21
Nbre de votants : 31
Nbre de procurations : 10
Date de convocation et d'affichage : 27/02/2024
Secrétaire de séance : DARMAGNAC Frédéric

L'an deux mille vingt-quatre, le cinq mars à 19h00

Le conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle René Labat de Parentis-en-Born, sous la présidence de Madame DOUSTE Françoise, Présidente.

Présents : M. COURNAU Jean-Michel, M. COUTURIER François, M. DARMAGNAC Frédéric, M. DIAZ Manuel, Mme DUBOIS Catherine, Mme GUERRO Florence, Mme LARREZET Hélène, M. PASCUTTO Philippe, Mme PINCÉ Laure, Mme PONCHET Ascension, Mme DOUSTE Françoise, Mme CASSAGNE Patricia, Mme NADAU Marie-Françoise, M. SOULÈS Eric, M. RIMONTEIL Jean-Pierre, M. COMET Bernard, Mme GARDON Christine, Mme RIGAL Nathalie, M. BRÈTHES Eric, M. CASTAGNÈDE Vincent, Mme SÉGAUT Céline

Procurations : Mme AUBERT Roseline donne procuration à Mme DUBOIS Catherine, Mme BOUSQUET Marie-Hélène donne procuration à M. COURNAU Jean-Michel, M. COLMAGRO Ghislain donne procuration à M. DARMAGNAC Frédéric, M. MINIAU Dominique donne procuration à Mme GUERRO Florence, Mme PELTIER Virginie donne procuration à M. DIAZ Manuel, M. SUSO Jean-Michel donne procuration à Mme LARREZET Hélène, M. CRUCHANDEU Paul donne procuration à M. SOULÈS Eric, Mme MALLO Caroline donne procuration à M. RIMONTEIL Jean-Pierre, M. LAINÉ Fabien donne procuration à Mme RIGAL Nathalie, M. VIUDES Christian donne procuration à Mme PONCHET Ascension

Excusés : Mme AUBERT Roseline, Mme BOUSQUET Marie-Hélène, M. COLMAGRO Ghislain, M. MINIAU Dominique, Mme PELTIER Virginie, M. SUSO Jean-Michel, M. CRUCHANDEU Paul, M. LALUQUE Georges, Mme MALLO Caroline, Mme THOMAS Sandrine, M. LAINÉ Fabien, Mme LARRUE-SOUBAIGNÉ Nathalie, M. VIUDES Christian

Décision de l'assemblée :

Votants : **31**
Pour : **31**
Contre :
Blanc :
Abstention :

Accusé de réception en préfecture
040-244000873-20240305-2024-046-DE
Date de télétransmission : 13/03/2024
Date de réception préfecture : 13/03/2024

Rapporteur : M. DIAZ Manuel

En raison de besoins de réalisations de travaux et d'achats avant le vote du budget général 2024, M. le vice-président propose d'ouvrir les crédits d'investissements sur 2024.

Vu l'article L.1612-1 du code général des collectivités territoriales qui permet au chef de l'exécutif de la collectivité, sur autorisation de son conseil, d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissements, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette, des restes à réaliser et des reports,

La délibération doit intervenir avant le vote du budget primitif de l'année considérée.

Vu le montant des crédits votés par la communauté de communes des Grands Lacs en 2023 en dépenses d'investissements d'un montant de 5 068 650 €,

Le conseil communautaire peut reporter 25 % de ce montant soit 1 267 162,50 € en dépenses sur la section d'investissement 2024 avant le vote du budget primitif 2024. A titre de rappel, une ouverture de crédits pour 824 480,00 € a été votée lors du conseil communautaire du 6 février 2024. De ce fait, le delta de possibilité d'ouvertures de crédits s'établit à 442 682,50 €.

Madame la présidente propose d'utiliser une partie de ces crédits pour la réalisation des dépenses suivantes :

Chapitre	Article	Opération concernée	Objet de la dépense	Montant
1903	2317	Gestion trait de côte	rechargement du 11 au 15 mars élargi du 9 mars soit 6 jours au lieu de 5	25 000,00 €
2003	2317	PCN Av. Castets - Sanguinet	Avenant maîtrise d'œuvre pour levé topographique	1 200,00 €
2106	2317	VN Hébrard/Judée - Biscarrosse	pose de rampes préfabriquées pour les ralentisseurs en lieu et place de rampes classiques	30 000,00 €
2310	2317	VN Parking Ragueys - Biscarrosse	AAPC et travaux d'éclairage	40 000,00 €
2412	2184	Aménagement local services techniques - Biscarrosse	mobilier	2 000,00 €
	2313		Travaux électrique, peinture, réseaux informatiques	10 200,00 €
TOTAL				**108 400,00 €**

Vu en commission finances du 19 février 2024

Mme la présidente soumet au vote de l'assemblée délibérante l'ouverture de crédits précités au budget général 2024 et de l'autoriser à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'approuver l'ouverture de crédits au budget général 2024
- D'autoriser la Présidente à signer tous les documents afférents

Accusé de réception en préfecture
040-244000873-20240305-2024-046-DE
Date de télétransmission : 13/03/2024
Date de réception préfecture : 13/03/2024

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus
Et ont signé au registre les membres présents
Pour copie conforme, le 5 mars 2024

La Présidente,

Communauté de Communes des Grands Lacs
PARENTIS-EN-BORN

Françoise DOUSTE

Document exécutoire à compter du : 5/03/2024
Transmis en Préfecture le : 13/03/2024
Affiché le : 13/03/2024
à Parentis-en-Born, le : 13/03/2024

Accusé de réception en préfecture
040-244000873-20240305-2024-046-DE
Date de télétransmission : 13/03/2024
Date de réception préfecture : 13/03/2024